

## FICHE PROGRAMME

<b>Référence ANDPC</b>	<b>104020.00001</b>
<b>Titre du programme</b>	Soigner les soignants : prévention et repérage de l'épuisement professionnel suite à une erreur médicale.
<b>Catégorie professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médecine générale</li> <li>- Psychiatres</li> </ul>
<b>Orientations</b>	35. Repérage et prise en charge des pathologies des professionnels de santé
<b>Méthodes</b>	<p><b>Pédagogique ou cognitive :</b> Formation présentielle ( journée, atelier, formation interactive). Formation continue entrant dans le cadre du DPC.</p>
<b>Mode d'exercice du participant</b>	<p>Libéraux Salariés en centres de santé conventionnés Autres salariés (y compris hospitaliers)</p>
<b>Durée</b>	7 heures présentielles
<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prendre en charge des confrères impliqués dans un contexte d'erreur médicale afin de dédramatiser et surmonter la situation</li> <li>2. Proposer un parcours de soins reconnu dans le cadre de professionnels de santé impliqués dans un contexte d'erreur médicale.</li> </ol>
<b>Pré requis</b>	Neant
<b>Résumé</b>	<p>La plainte médicale est à l'origine de 12 à 13 % des appels de médecins à MOTS (Médecin-Organisation-Travail-Santé, organisme d'aide aux médecins) (1) La confrontation aux erreurs médicales est l'une des grandes situations de souffrance des médecins qualifiés alors de "secondes victimes "(2) et pouvant les conduire au suicide (3). Le dernier objectif de la SNQVT (4) est d'améliorer le recueil et l'analyse des évènements indésirables graves liés à un risque psychosocial au même titre que ceux liés aux soins : Qu'il s'agisse de qualité des soins ou de qualité de vie au travail, l'objectif est le même : recenser de manière exhaustive ces événements graves, pour permettre une analyse de leurs causes et l'adoption sans délai de toutes les mesures appropriées, notamment en termes de prévention. Une revue de littérature de la Haute Autorité de Santé (HAS) (5) établit des liens significatifs entre la QVT des soignants et les erreurs médicales. Différents outils ont été produits par la HAS et d'autres pour développer la culture de sécurité. Enfin le 3ème axe de la stratégie nationale de santé 2018-2022 se donne de garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge à chaque étape du parcours de santé et confirme l'objectif de "prendre soin de ceux qui soignent"</p>
<b>Nombre d'étapes</b>	1
<b>Concepteur du programme</b>	Dr Jacques GRICHY
<b>Nombre de participant maxi par session :</b>	47